



28 septembre 2005

C 30/2005

Communication au Conseil communal

(Séance du 5 octobre 2005)

Déménagement de l'UAPE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le 12 août dernier, l'Unité d'accueil de la petite enfance a déménagé du chemin du Pré de la Tour 11 pour s'installer dans le bâtiment Nord de l'ancienne Ecole Internationale sise à l'avenue C. F. Ramuz 73.

Les responsables de l'UAPE ont profité de l'opportunité qui leur a été offerte de se déplacer dans des locaux plus fonctionnels et bien situés. En effet, les lieux du Pré de la Tour présentaient certains inconvénients, notamment par rapport aux espaces extérieurs qui étaient inexistantes et aux problèmes de parcage rencontrés par les parents venant déposer leurs enfants.

Quant à l'affectation future des surfaces ainsi libérées, elle sera consacrée à une location sous forme commerciale. Une recherche active de locataire est en train de se faire actuellement.

LA MUNICIPALITE